



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S
74170 - HAUTE-SAVOIE
N°13/2025

ARRETE MUNICIPAL

**PORTANT CREATION D'UN TARIF DANS LE CADRE DE LA REGIES DE RECETTES
MAISON FORTE DE HAUTETOUR & LA CURE**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU l'arrêté n°51/2024 du 18 décembre 2024 portant modification des tarifs culturels pour l'année 2025,

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre de la résidence de recherche et de création artistique d'Eva Pelzer, le produit suivant va être mis en vente pendant toute la durée de l'exposition « La goutte aux nez » du 20 février au 4 mai 2025 :

Désignation	Prix de vente
Echarpes « attention chute de pierres »	20.00 €

Article 2 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 20/02/2025



Le Maire,

Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 20-02-2025

Télétransmis en Sous-Préfecture le 20-02-2025